



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2020-2021

CS,TT,YC

P.V. ADECAE 05

**Sous-Commission « Avenir de l'Europe » de la Commission des  
Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de  
l'Immigration et de l'Asile**

**Projet de procès-verbal de la réunion du 23 juillet 2021**

Ordre du jour :

1. Approbation des procès-verbaux (15.04, 17.05 et 01.06)
2. Rapport des résultats-clés de l'étude qualitative sur l'avenir de l'Europe
3. Projet des événements à organiser par la Chambre des Députés
4. Divers

\*

Présents : Mme Simone Beissel, M. Yves Cruchten, Mme Stéphanie Empain, M. Fernand Kartheiser, M. Claude Wiseler

M. Yves Carl, de l'Administration parlementaire  
M. Cédric Scarpellini, de l'Administration parlementaire  
Mme Tania Tennina, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Nathalie Oberweis

M. Sven Clement, observateur délégué

\*

Présidence : M. Yves Cruchten, Président de la Commission

\*

1. Approbation des procès-verbaux (15.04, 17.05 et 01.06)

Les procès-verbaux des réunions du 15 avril, du 17 mai et du 1<sup>er</sup> juin sont approuvés par les membres de la sous-commission.

2. Rapport des résultats-clés de l'étude qualitative sur l'avenir de l'Europe

Le Président de la sous-commission rappelle brièvement les résultats des discussions de groupes qui avaient été organisés afin de savoir quels étaient les sujets qui intéressaient le plus les citoyens.

Les quatre sujets mentionnés le plus souvent par les citoyens au Luxembourg portent sur :

- Le sentiment communautaire et la compétitivité économique de l'UE ;
- Le creusement des écarts (inégalités) ;
- La gestion des flux migratoires ;
- Le changement climatique.

Les événements organisés par la Chambre des Députés porteront sur ces quatre sujets en priorité. M. Yves Cruchten (LSAP) rappelle que l'objectif de ces événements est d'écouter les citoyens, de les impliquer dans un dialogue participatif, inclusif et diversifié. Dès lors, même si la Chambre se focalisera sur ces quatre sujets, d'autres idées soulevées par les citoyens seront bien sûr prises en compte.

### 3. Projet des événements à organiser par la Chambre des Députés

Le Président soumet les propositions établies par l'administration parlementaire pour approbation aux membres de la sous-commission. Lors d'un tour transfrontalier à vélo, les Députés auront une première occasion de rencontrer des citoyens au Luxembourg et dans les régions voisines afin de discuter sur l'avenir de l'Europe. Il s'agit de mettre en évidence l'importance des échanges transfrontaliers et de la libre circulation. Il est envisagé d'inviter les élus locaux et régionaux à cet évènement.

L'objectif étant d'aller à la rencontre des citoyens et de sortir de l'enceinte de la Chambre des Députés, il est proposé d'être présent avec un stand lors de grands événements. En répondant à la remarque de Mme Stéphanie Empain (déi gréng) sur l'importance d'un équilibre régional pour l'identification des événements, le Président de la sous-commission propose d'arrêter le principe de la présence de la Chambre des Députés à de tels événements et d'attendre les propositions concrètes des membres de la sous-commission. Selon M. Claude Wiseler (CSV), il faut mettre en avant qu'il s'agit d'écouter les citoyens et non pas d'organiser un débat entre les Députés auquel les citoyens assisteront en tant que spectateurs.

Mme Simone Beissel (DP) prend la parole pour rappeler qu'il faudra organiser une campagne publicitaire afin de rendre attentif aux événements qu'organisera la Chambre des Députés.

Sur base du concept que les Députés vont rencontrer les citoyens en dehors de la Chambre, le Président propose d'organiser des échanges avec les citoyens dans des cafés à déterminer dans les 4 circonscriptions du Luxembourg. Un autre format, appelé « Parliament@home » incite les citoyens à se retrouver en famille ou avec des amis, à discuter des sujets européens et de transmettre leurs conclusions à la Chambre des Députés. Il est en outre envisagé d'organiser quatre panels sur les sujets identifiés en amont avec des représentants de la société civile à la Chambre des Députés.

Une des idées phares de la Conférence sur l'avenir de l'Europe est l'échange avec les jeunes. A ce titre, M. Cruchten suggère que l'administration parlementaire entre en contact avec le Ministère compétent pour établir une proposition concrète. En outre, la Chambre contactera le « Parlement des jeunes » en vue de l'organisation d'un échange de vues sur l'avenir de l'Europe et essaiera de mettre sur pied un concours de dissertation avec des élèves.

M. Fernand Kartheiser (ADR) partage ses préoccupations vis-à-vis de la présélection des participants aux échanges dans les cafés et rappelle que la correction d'un éventuel concours de dissertation devrait répondre à des critères d'objectivité.

Les membres retiennent qu'il n'y aura pas de présélection en amont des échanges dans les cafés, mais que les participants devront s'inscrire.

4. Divers

Aucun point particulier n'est soulevé.

Luxembourg, le 16 septembre 2021

Le Secrétaire-administrateur,  
Yves Carl

Le Président de la Sous-Commission « Avenir de l'Europe » de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile,  
Yves Cruchten